

Association que deviennent les salariés si dissolution ou plus P

Par **Herwan68**, le 14/10/2016 à 11:02

Bonjour à tous,

Le président de l'association dans laquelle je suis salariée, va démissionner, si on ne trouve pas un nouveau CA que se passe t'il pour les salariés ? car je pense que l'association ne peut plus fonctionner ? non ?

Si l'association est dissoute, que se passe t'il pour les associations ?

Bien à vous,